



MAIRIE
de
CASTELNAU D'AUDE



Castelnaud d'Aude, le 13/03/2024

Compte rendu conseil municipal du 13 Mars 2024

Présents : ALI Agnès, BARTHES Gilles, BRUSSOLO Christophe, GUILLE Stéphane, MONTEL Nathalie, MUNOZ Bénédicte, PEDREGOSA Fernand, REBOLLEDO Franck, VILLAC Béatrice

Absents excusés : COMBES Célia, MERLOS Jean-Joseph

Secrétaire de séance : MONTEL Nathalie

1. Forum des associations : L'idée est de renouveler l'organisation du forum des associations courant Septembre/Octobre en lien avec les communes d'Escales et de Tourouzelle. Les associations pourraient se coordonner pour établir un calendrier commun et faciliter la communication envers les habitants des différentes communes.
2. Date réunion publique : Une réunion publique va être organisée pour informer la population sur la sécurisation de l'accès à l'eau potable et sur la perte de compétence municipale de la gestion de l'eau au 1^{er} Janvier 2026. La date retenue est le vendredi 26/04/2024 à 18h.
3. Place parking rue du château d'eau : Des problèmes de stationnement ont été rapportés dans le quartier du château d'eau (chemin de la Jasse). Possibilité de créer 5 places de parking sur la parcelle communale n°1319 et 2 places supplémentaires sur la parcelle n°1321. Elles devront être matérialisées par un marquage au sol. 2 places de parking PMR ont été demandés, une seule pourra être réalisée. Il y'a un potentiel de 16 places dans ce quartier. Certaines voitures non roulantes ont été identifiées dans le village. Les propriétaires vont être informés qu'elles doivent être enlevées sous peine de mise en fourrière.

Délibération pour la Création d'une place PMR sur la parcelle 1319

Contre : 1 Abstention : 1 Pour : 7

4. Devis peinture appartement de la Poste : Devis proposée par l'entreprise Marina peinture pour un montant de 6 157 €. Devis accepté.
Délibération
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9
5. Rupture conventionnelle : 1 000 € proposé et accepté, rupture conventionnelle actée au 31/03/2024.
Son remplacement est confié à l'entreprise ONET. Contrat d'un an renouvelable.
6. Règlement architecte : Facture de 1 837 € à régler.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9
7. Fermeture de l'eau le soir au cimetière : Des utilisations non usuelles de l'eau du cimetière ont été constatées.
Une minuterie qui coupe l'eau la nuit de 20h à 8h sera installée sur le compteur.
8. Compte-rendu réunion avec le sous-préfet : Réunion sur la sécurisation de l'accès à l'eau potable avec le Département (DDTM), l'Agence régionale de l'eau et Réseau 11. Le sous-préfet soutient le projet des travaux de sécurisation de la municipalité, notamment pour la création d'une canalisation entre Roquecourbe et Castelnaud.
9. Stationnement devant monument aux morts : Il est prévu de mettre un stationnement interdit sur des jours et des horaires définis. (heures d'ouverture de la bibliothèque)
10. Recherche fuite d'eau Véolia : Une consommation anormale du château d'eau a été constatée. L'entreprise Véolia est intervenue et a trouvé deux fuites sur le village. Elles ont été réparées par les employés municipaux.

Questions diverses :

- . Correspondant de presse : le journal L'Indépendant recherche un nouveau correspondant sur le village.

. Courrier reçu en mairie de M Raynaud Loïc et Mme March Stéphanie : intérêt pour l'achat de la parcelle B1526.

Délibération

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9

. Offres Banques pour le crédit de l'agrandissement de la cantine de l'école

Caisse d'Epargne : 49 000 € sur 2 ans à un taux de 4,07%

Crédit Agricole : 49 000 € sur 2 ans à un taux de 3,84%

90 000 € sur 5 ans à 3,93 €

Délibération pour l'offre du Crédit Agricole

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9

Délibération pour l'offre de la Caisse d'épargne :

Contre : 9 Abstention : 0 Pour : 0

. Parking de l'Oratoire : les publicités pour les panneaux solaires ont été faites. Une délibération devra être prise au prochain conseil municipal.

L'entreprise responsable des dégâts a été relancée afin de permettre l'ouverture rapide du parking au public.

. Le promoteur Hectare vient le 15/03/2024 pour discuter du projet éventuel de lotissement sur le lieu-dit L'Hôpital

. Un dépôt sauvage de très nombreuses cannettes en alu est signalé aux bords d'Aude avec un accès compliqué pour les enlever.

. Devis pour les panneaux avec l'ajout des entreprises : Entreprise Signal à 7 449 €.

Choix des couleurs : fond gris et écriture blanche pour les bâtiments communaux, fond lie de vin et écriture blanche pour les entreprises

. Réunion du budget le lundi 08/04/2024 à 18h

Prochain conseil : le 24 Avril 2024 à 18h

La secrétaire de séance

Nathalie MONTEL

Le Maire

Gilles BARTHES